

1866, après avoir fait allusion à la légitime alarme que causait dès lors au public l'approvisionnement insuffisant d'eau et aux moyens d'en assurer une plus grande quantité, par l'extention de l'aqueduc vers Lachine, je fis remarquer que, quelqu'en fut le coût, il fallait à tout prix et sans délai parer à un inconvénient aussi considérable déjà éprouvé précédemment, avant de s'exposer à passer ainsi une autre hiver. Je terminais en disant qu'il fallait consulter des ingénieurs sur le champ et recourir aux moyens les plus efficaces et *mettre immédiatement à exécution les mesures que ces ingénieurs proposeraient.*

Une seconde fois, en mars 1867, je fis remarquer que si nous avions échappé au manque d'eau dans le cours de l'hiver, ce n'était que parce que l'eau s'était tenue à un niveau très-élevé et que le seul moyen de se soustraire au danger continuuel qui nous menaçait c'était de faire remonter l'aqueduc d'un mille plus haut, afin de lui donner un courant d'eau assez fort en tout temps, et j'ajoutais que si les ingénieurs étaient de cette opinion, il fallait exécuter ces travaux immédiatement dans l'année, c'est-à-dire l'été dernier si nous voulions éviter les désastres résultant d'un manque d'eau cet hiver.

Malheureusement, pour des raisons incontrôlables et qu'il ne me siérait pas d'énumérer ici, mon avis n'a pas prévalu dans le comité et le mal si redouté a fondu sur nous. Mais la grandeur du danger et le mécontentement public qui en est résulté feront que sous une autre administration énergique, on s'appliquera à faire disparaître immédiatement, je l'espère, cette privation d'eau que le public a d'ailleurs endurée avec beaucoup de patience et de résignation.

C'est pour moi un devoir agréable de dire que j'ai toujours été aidé de bon cœur et efficacement dans l'accomplissement de mes devoirs officiels par les principaux officiers du Conseil le Greffier de la Cité, le Trésorier, l'Auditeur, l'Inspecteur de la Cité, le Surintendant de l'Aqueduc et leurs assistants et subordonnés, et je suis heureux de témoigner en faveur de leur zèle et de leurs aptitudes.

En me retirant de la charge responsable qui m'a été confiée, j'emporterai avec moi le souvenir de la courtoisie et de la bienveillance que vous m'avez prodiguées, et si j'ai pu être une espèce d'instrument pour améliorer l'état des finances de la Corporation et l'état de la Cité sous le rapport sanitaire, mes succès sont plutôt dus à votre coopération active et à votre support cordial, qu'à aucun mérite ou effort de ma part.

Je vous félicite sincèrement sur votre véritable bonne fortune d'avoir au fauteuil civique un citoyen si bien connu, si